 ***COMMUNIQUÉ***

***DE PRESSE***

Lille, le 26 mai 2021

**Transitions Pro Hauts-de-France et l’Apec  
signent une convention de partenariat**

Christophe COURQUIN Président Transitions Pro HDF  
Carine GOSSE – Présidente Comité paritaire Apec HDF

Didier DERNONCOURT – Vice-président Comité paritaire Apec HDF

Stephan GUENEZAN – Directeur général Transitions Pro HDF

Valérie FENAUX – Déléguée régionale Apec HDF

**À travers cette nouvelle collaboration, Transitions Pro Hauts-de-France et l’Apec s’engagent à optimiser les démarches d’évolution et de transitions professionnelles des cadres.**

« Ce partenariat vient consolider une collaboration de longue date. Notre objectif commun est de faciliter la reconversion et l’évolution professionnelle des salariés cadres de la région par la promotion et la mise en œuvre de plusieurs dispositifs dont le CEP démissionnaire et Transitions Collectives. », explique Valérie FENAUX, déléguée régionale Apec Hauts-de-France.

« Notre convention de partenariat s’inscrit complètement dans le prolongement des relations actuelles entre nos deux équipes et valorise nos échanges quotidiens entre référents de parcours Transitions Pro et consultants Apec sur l’ensemble des dispositifs nous concernant, au bénéfice des cadres des Hauts-de-France. », souligne Stéphan GUENEZAN, directeur général Transitions Pro Hauts-de-France.

Ce partenariat va permettre d’accélérer le déploiement d’actions communes sur l’ensemble du territoire, afin de poursuivre et de renforcer le travail initié avec le FONGECIF Hauts-de-France. Ce dernier a laissé sa place, dans le cadre de la loi du 5 septembre 2018 relatif à la liberté de choisir son avenir professionnel, à la Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale Hauts-de-France dénommée Transitions Pro Hauts-de-France.

L’Apec, en tant qu’acteur national du Conseil en évolution professionnelle, et Transitions Pro Hauts-de-France ont, par ailleurs, vocation à collaborer étroitement dans le cadre du dispositif ouvrant droit au bénéfice de l’assurance chômage pour les salariés démissionnaires. Ces derniers doivent, en effet, avoir au préalable sollicité un Conseil en évolution professionnelle et obtenu de la Commission paritaire interprofessionnelle régionale territorialement compétente une attestation du « caractère réel et sérieux » du projet.   
Cette collaboration renforce également leurs actions communes dans le cadre des dispositifs de formation (PTP), de la VAE et du dispositif Transitions Collectives à destination des salariés cadres.

Enfin, les deux structures vont partager leurs informations pour mieux répondre aux besoins en emploi, en compétences et en qualification sur le territoire régional.

***À propos de Transitions Pro Hauts-de-France***

Transitions Pro Hauts-de-France, association paritaire agréée par l’Etat, assure la gestion des Projets de Transition Professionnelle des salariés, vérifie le caractère réel et sérieux des projets de reconversion des démissionnaires pouvant bénéficier de l’assurance chômage, promeut et déploie la certification CléA®, finance la Validation des Acquis et de l’Expérience, participe à la mise en œuvre du dispositif Transitions collectives et assure la gestion des dossiers de demande de financement.  
Avec ses 5 agences sur le territoire (Lille, Amiens, Arras, St-Omer et Valenciennes) et au service des entreprises et des salariés du territoire, l’association a par ailleurs pour missions d’assurer : l’information du public sur les opérateurs du conseil en évolution professionnelle ; le suivi de la mise en œuvre du CEP sur le territoire régional ; l’analyse des besoins en emploi, en compétences et en qualification sur le territoire et l’élaboration des partenariats régionaux ; une veille sur la qualité des formations financées dans le cadre des Projets de Transition Professionnelle. **En savoir plus :** [**transitionspro-hdf.fr**](http://www.transitionspro-hdf.fr/)

***À propos de l’Apec***

L’Apec, Association pour l’emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé.e.s. Son observatoire de l’emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l’emploi cadre. L’Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L’Association, et ses 960 collaborateurs et collaboratrices, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe, La Réunion). En Hauts-de-France, 3 centres sont répartis sur l’ensemble du territoire, à Lille, Amiens et Compiègne.

**En savoir plus :** [**corporate.apec.fr**](file:///C:\Users\hloridan\AppData\Local\Microsoft\Windows\INetCache\Content.Outlook\521FXG0X\corporate.apec.fr)

***Contacts presse***

Transition Pro Hauts-de-France : Stéphan GUENEZAN

Tél. 06 13 43 82 79 – [sguenezan@transitionspro-hdf.fr](mailto:sguenezan@transitionspro-hdf.fr)

Apec Hauts-de-France : Valérie FENAUX  
Tél. 06 80 84 33 90 – [valerie.fenaux@apec.fr](mailto:valerie.fenaux@apec.fr)